

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.581.2007.TREATIES-3 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL
DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)

GENÈVE, 30 SEPTEMBRE 1957

CORRECTIONS DE L'ANNEXE A, TELLE QUE MODIFIÉE¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.198.2007.TREATIES-1 du 12 février 2007 concernant les propositions de corrections à apporter aux textes anglais et français de l'annexe A de l'ADR, telle que modifiée, communique :

Au 13 mai 2007, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises de l'Annexe A (textes anglais et français), telle que modifiée, ainsi que dans les copies certifiées conformes. Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe.

.....

Le 16 mai 2007



¹ Voir notification dépositaire C.N.198.2007.TREATIES-1 du 12 février 2007 (Propositions de corrections de l'Annexe A, telle que modifiée)

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.